



## Déclaration du SNEP-FSU au CTSD du 05 novembre 2015

Dans un contexte où la réforme du collège n'en finit pas d'interpeller et d'inquiéter une grande majorité lucide et avertie de la profession, le SNEP-FSU tient à attirer particulièrement l'attention sur la situation très préoccupante qui attend l'Éducation Physique et Sportive au collège.

Au-delà des pertes d'heures disciplinaires, au même titre que toutes les autres matières, indubitablement provoquées par les tours de passe-passe de cette réforme, c'est à une véritable exécution de l'EPS que nous assistons au regard des nouveaux programmes et de l'éviction de la discipline à l'évaluation du DNB.

La lecture des nouveaux programmes d'EPS ferait sourire par leur pauvreté s'ils ne devaient être appliqués à la rentrée prochaine :

C'est une régression considérable. La profession, avec le SNEP, avait réussi à faire inscrire dans le socle les éléments fondamentaux constitutifs de la culture physique sportive et artistique. Il s'agit là, à travers les programmes, d'une entreprise de déstabilisation : aucune autre discipline ne subit un tel traitement. L'EPS devient dans les textes la discipline la plus light de tout le système scolaire. Le Conseil Supérieur des Programmes, à l'origine de ces propositions au rabais, soutenu par des syndicats microscopiques dans notre champ d'intervention, et par l'Inspection Générale, a dit assumer ses choix. Celui visant à torpiller l'EPS en fait partie, sans état d'âme.

Dans les faits, ces programmes deviennent tellement généraux qu'ils ne peuvent garantir une culture commune. Cette « réécriture » fait table rase des savoirs accumulés, notamment depuis 1996, date des premiers programmes officiels en EPS. Ils suppriment les 8 groupes d'activités pourtant souhaités massivement par la profession car structurant les enseignements, tout en comportant des erreurs inconcevables pour le sens des apprentissages. Bien entendu, ils ne tiennent aucun compte des demandes des enseignants d'EPS exprimées lors de la consultation.

Ces programmes doivent être revus d'urgence, ils décrédibilisent la profession en cantonnant l'EPS au service de l'interdisciplinarité que l'on voudrait nous présenter comme la panacée.

Alors que la démarche entreprise avec le nouveau socle conduisait à mettre toutes les disciplines à égalité pour la formation des futurs citoyens, le ministère supprime de fait l'évaluation de l'EPS (avec les enseignements artistiques et les langues) au diplôme national du brevet, recréant ainsi une hiérarchie disciplinaire : celles jugées importantes et évaluées en tant que telles, et les autres. Il le fait contre l'avis du SNEP-FSU qui a pourtant recueilli 82% de voix aux dernières élections professionnelles...

Tout le monde sait qu'une discipline non évaluée dans les diplômes est une discipline qui ne compte pas.

Quel paradoxe à l'heure où toutes les études montrent le besoin accru d'activité physique pour tous les jeunes, pour des raisons de santé, c'est sûr, mais aussi pour le bien-être immédiat et l'apprentissage d'actions complexes dans les activités physiques sportives et artistiques !

La conséquence est, en tout premier lieu, dramatique pour nos élèves, pour ceux qui trouvent en EPS un espace singulier de réussite scolaire, pour ceux qui n'ont que l'école pour découvrir les activités sportives et artistiques, pour les pratiquer, pour s'y développer. Le ministère de l'Éducation nationale choisit donc de renforcer un peu plus les inégalités en matière de formation !

Nous demandons le maintien d'une épreuve EPS au DNB, pour avoir la possibilité d'avoir un bilan du niveau de formation réel des élèves en fin de troisième.

Le ministère peut encore rattraper les erreurs qu'il est en train de commettre en la matière en ne tournant pas le dos à ses propres engagements et déclarations. Dans le même temps qu'il annonce dans l'opération « année du sport de l'école à l'université » la nécessité de développer l'EPS, il la supprime de l'évaluation du diplôme de fin de troisième. Comment de telles incohérences peuvent-elles se justifier ?

Désabusés, écoeurés, dégoûtés, révoltés..., que de ressentis entendons-nous actuellement de la part des collègues, qui savent, eux, ce qu'ils apportent à tous les élèves et à l'édifice "Éducation nationale" ! Le SNEP-FSU refuse cette situation et demande au nom de la profession et dans le plus grand intérêt de tous les élèves la réécriture immédiate de programmes tenant compte de la consultation et le maintien de l'évaluation de l'EPS au DNB.